

BULLETIN D'INSCRIPTION / CHARTE D'ENGAGEMENT DE LA STRUCTURE : _____

La présente charte est signée par la structure bénéficiaire de l'accompagnement collectif mentionné ci-dessus et engage l'association à respecter les principes suivants de l'intervention :

Contexte et finalités :

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) d'Eure et Loir, met en place un accompagnement collectif, à destination des Structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) euréliennes, visant à renforcer les connaissances, et accompagner ces structures sur la réglementation de la fonction Employeur et sur la gestion des ressources humaines.

Objectifs et cadre d'actions :

L'accompagnement proposé par le DLA vise à :

- Donner aux structures participantes une meilleure compréhension des enjeux liés à la fonction employeur : cadre réglementaire, enjeux humains, économiques et financiers.
- Permettre aux structures d'étudier leurs propres besoins et d'échanger sur leurs expériences.
- Comprendre les enjeux du management.

Calendrier Prévisionnel :

Accompagnement réalisé sur 2 journées : 2 et 4 JUILLET 2019.

Engagement de l'Association :

L'association bénéficiaire de l'accompagnement devra se consacrer pleinement et volontairement aux actions d'accompagnement. Elle s'engage, autant que faire se peut, à assister en binôme administrateur-salarié, aux journées organisées. Les binômes formés seront les référents tout au long de la démarche. En cas d'empêchement, les référents nommeront un/des remplaçant(s).

Elle s'engage également à informer leur Conseil d'Administration tout au long de la mission d'accompagnement, et à l'associer aux conclusions et aux préconisations qui découleront de la mission d'accompagnement.

A _____, le _____ ;

Pour l'Association _____ ;

N° SIRET :

Nom, Prénom du Représentant légal : _____ ;

Signature et Cachet :